

Avec une population de plus de sept millions d'habitants, le Laos est le pays d'Asie du Sud-est continental qui compte la plus grande diversité ethnique. L'ethnie lao, qui représente le tiers de la population nationale, domine le pays tant sur le plan économique que culturel. On dénombre cependant plusieurs régions où les autochtones sont numériquement et culturellement majoritaires. Un autre tiers de la population est composé d'autres groupes membres de la famille linguistique Lao-Tai. Le dernier tiers est issu des familles linguistiques Hmong Iu-Mien, Môn-Khmer et Sino-Tibétaine. Ces groupes sont souvent considérés comme les peuples autochtones du Laos; malgré le fait qu'officiellement tous les groupes ethniques ont un statut égal et que le concept d'autochtone ne soit pas reconnu. Le gouvernement lao reconnaît 160 sous-groupes au sein de 49 groupes ethniques officiels.

Les autochtones sont de manière incontestable les groupes les plus vulnérables du Laos et représentent 93% des pauvres du pays. Ils font face à des pressions territoriales, économiques, culturelles et politiques et à divers défis liés à leurs modes de vie. Leurs terres et leurs ressources subissent des pressions croissantes de la part des politiques nationales et de l'exploitation commerciale des ressources naturelles. Il n'y a pas de législation spécifique à l'égard des populations autochtones et l'utilisation même du terme d'autochtone est strictement interdite en anglais et en langue lao. Le gouvernement lao a cependant voté en faveur de la Déclaration des Nations unies sur les Droits des Peuples Autochtones (UNDRIP), mais qui ne s'est toutefois pas traduit par des actions réelles.

Politiques nationales de réduction de la pauvreté

Les politiques nationales de réduction de la pauvreté ont été revues plusieurs fois au cours des dix dernières années. Bien que plusieurs de ces politiques soient bien intentionnées, leur mise en pratique a conduit à la marginalisation de plusieurs communautés autochtonesⁱ. L'une des plus importantes de ces politiques est l'ordre directif No. 9 du Politburo promulguée lors du 8^e Congrès du Parti communiste en date du 8 juin 2004 qui annonce la consolidation des villages dans un but de maximiser la distribution des activités de réduction de la pauvreté et d'accélérer le développement économique. C'est aussi la principale politique à laquelle les autorités se réfèrent pour justifier le développement des concessions foncières avec l'objectif de transformer la terre en opportunité économique pour accélérer le développement national. Selon cette politique, les communautés de moins de 200 habitants en zones de montagne et de moins de 500 habitants en zone de basses terres doivent être impérativement soit amalgamées administrativement avec une autre communauté, soit être physiquement relocalisées afin de rencontrer le minimum démographique autorisé. Parmi les conséquences majeures de cette politique, on dénote une augmentation des conflits sur l'accès à la terre et aux ressources naturelles ainsi

qu'une rupture des connections culturelles des populations autochtones avec leurs territoires ancestraux. La politique de consolidation villageoise ne tient malheureusement pas compte de l'ethnicité des villages ni des droits coutumiers. Dans les nouvelles communautés multiethniques (groupes hmong, lao et môn-khmères mélangés), les autochtones sont – dans la majorité des cas – défavorisé par rapport aux Lao qui prennent la part du lion en ce qui a trait aux opportunités de développement. Les prérogatives traditionnelles des chefs coutumiers dont la gestion des ressources naturelles sont *de facto* abolies et les communautés consolidées et relocalisées dépendent de manière croissante sur les institutions étatiques pour la résolution des conflits.

Consentement libre, préalable et éclairé (FPIC)

En mars 2012, une activité de pilotage du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) menée dans le cadre d'un projet sur le REDD+ⁱⁱ financé par l'Agence de Coopération Internationale Allemande (GIZ) dans la province de Sayabouly a été interrompu à cause d'un problème frontalier et de sensibilité politique et possiblement aussi à cause de coupes de bois illégales opérées par des holding militaires près de la frontière avec la Thaïlande. Le Ministère de la Défense nationale a ordonné l'arrêt du projet et les équipes conduisant le FPIC sur le terrain ont été rappelées, laissant le processus inachevé dans les communautés hmong, khmu et pray impliquées dans le projet. Les résultats de ce projet sont donc difficiles à mesurer puisque les réunions finales où l'on obtient généralement le consentement ou encore le refus de participer des communautés n'ont pas eu lieu. Des directives pour la mise en application de FPIC en langue lao, créé par le projet, sont en attente d'approbation par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts et un manuel pour FPIC développé par OXFAM a été traduit en langue lao mais n'a cependant pas encore été rendu publique.

Titre de propriété pour les terres communautaires

L'obtention de titre de propriété communautaire pour une forêt de bambou dans le district de Sangthong qui a eu lieu en 2011 est devenue célèbre; des étudiants viennent désormais souvent faire des recherches dans la région. Mais bien que le cas de Sangthong mette en cause des communautés lao et non autochtones, il est devenu une référence et la certification de titre de propriété collective a également été octroyée à des communautés makongⁱⁱⁱ sur le Plateau Nakai, près du barrage de la Nam Theun 2 en 2012. L'octroi de titre de propriété communautaire n'est pas spécialement réservé aux communautés autochtones et n'importe quelle communauté au Laos peut théoriquement être éligible. En juin, Oxfam Australie a supporté un projet de cartographie des droits d'utilisation de l'eau et des ressources naturelles dans le district de Taoi dans la province de Saravane. Cet exercice pourrait être le premier pas vers l'obtention d'un titre de propriété pour les terres communautaires. Il est toutefois important de noter que le titre de propriété communautaire n'est pas reconnu dans la loi foncière actuellement en cours de révision légale.

Concessions foncières

Les concessions foncières sont présentées comme un moyen de réduire la pauvreté en augmentant la productivité de la terre. Dans plusieurs cas le contraire s'est produit; les communautés perdent leurs terres et il en résulte un appauvrissement croissant et certaines communautés empiètent et défrichent des zones forestières protégées, des zones de conservation ou encore des forêts de production.

Les problèmes ont surgi parce que bien souvent les concessions ont été accordées sans études ou allocations préalable des terres, sans aucune consultation avec les communautés locales ni aucune considération sur l'utilisation des terres par les villages, associé à une perception selon laquelle concéder des concessions permettrait au gouvernement d'atteindre ses objectifs dans d'autres politiques telle que l'éradication de l'agriculture sur brûlis. Certaines concessions durent jusqu'à 70 ans, cela signifie que plusieurs autochtones ne pourront jamais réacquiescer leurs terres durant leur vie.

Dans plusieurs cas, les concessions ont réduit les espaces cultivables et les ressources forestières disponibles et poussé des populations autochtones à ouvrir des fronts pionniers dans des forêts protégées. En conséquence, des milliers de villageois ont perdu leurs droits d'utilisation ou d'accès à leurs terres, et ont été forcés de quitter leur village pour trouver du travail en dehors du secteur agricole. En 2012, des Harak de la province de Sekong sont allés par deux fois à la capitale nationale et ont même été en groupes pour protester contre l'usurpation de leur terre ancestrale par une plantation d'hévéa vietnamienne. Le programme radio a été fermé par le gouvernement et les Harak ont été mis derrière les barreaux pendant 10 jours sans accès à un avocat et sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux et cette affaire n'est toujours pas réglée. En 2012, des conflits liés à la terre ont aussi eu lieu en territoire Jhru sur le Plateau des Bolovens; une compagnie vietnamienne s'est vue octroyée une concession sur les terres ancestrales et les plantations de café jhru. Un moratoire a été décrété interdisant de nouvelles concessions jusqu'en 2015, encore que celui-ci ne concerne que les mines, l'eucalyptus et l'hévéa. Il y a eu plusieurs moratoires similaires dans les dix dernières années; tous ont d'ailleurs été ignorés.

Barrages hydroélectriques

Il y a eu 13 projets de barrage en construction en 2012. Il y a généralement peu de consultation populaire et les compensations offertes aux communautés affectées sont généralement insuffisantes. Le barrage le plus grand et le plus controversé et celui de Sayabouly dans la province du même nom, pour lequel le Laos a donné le feu vert malgré l'opposition des pays limitrophes et des environnementalistes. Trois barrages au Sud du pays menacent également les modes de vie de peuples autochtones de parler môn-khmer incluant Houay Lampang et Xekaman 3 dans la province de Sekong et Xekaman 1 dans la province d'Attapeu.

La journée internationale des peuples autochtones

La journée internationale des peuples autochtones n'a pas été célébrée en 2012 au Laos. L'an passé le gouvernement avait organisé une célébration au centre commercial ITECH et plusieurs ONG, institutions bilatérales et également le PNUD y avait participé. Les opportunités d'aborder la question des droits de l'homme et des problèmes reliés à la terre s'amenuisent et en général, la situation s'est détériorée. En 2012 le gouvernement a aussi fermé le programme de radio qui fournissait des conseils légaux aux citoyens, et à la fin de l'année, la disparition d'un exceptionnel défenseur des droits humains et activiste ainsi que l'expulsion d'un directeur d'ONG engagé ont conduit à une détérioration des relations entre l'État et la société civile.

Droit coutumier

Le gouvernement lao a officiellement publié les résultats du projet de recherche sur le Droit coutumier qui avait été mené à bien en 2010, rendant ainsi publique les rapports sur les 49 groupes ethniques que compte le pays. Ces rapports vont contribuer à promouvoir la réorganisation du secteur légal informel comme partie intégrante du cadre légal national. Les résultats de la recherche vont servir de base au développement d'une stratégie pour assurer que les pratiques coutumières, incluant les processus informels de résolution et de médiation des conflits seront intégré de manière harmonieuse avec le système légal étatique, dans un respect des traditions ethniques et culturelles mais également en accord avec les principes internationaux d'un État de droit et des standards reliés aux droits humains. La validation et la reconnaissance du droit et des institutions coutumières est un pas en avant et ouvre un espace discursif qui permettra aux voix des chefs autochtones de se faire entendre.

*Source : IWGIA 2013 Indigenous Affairs
Traduction de l'anglais par **Steeve Daviau**
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie*

ⁱ James R. Chamberlain, Participatory Poverty Assessment II, National Statistic Center, Asian Development Bank, ADB TA 4521, Institutional Strengthening for poverty Monitoring and Evaluation, 2006-2007.

ⁱⁱ La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+) sont des éléments importants du régime international des changements climatiques.

ⁱⁱⁱ Makong est un peuple autochtone du centre du Laos qui appartient à la famille linguistique Môn-Khmère.